

## Direction des sports

Rédigé par Céline Coutant, Frédéric Guillo et Farid Oulami  
Tél. +33251897380  
[Farid.oulami@mairie-nantes.fr](mailto:Farid.oulami@mairie-nantes.fr)

Nantes, le lundi 11 juin 2018

# Compte rendu

**Objet de la réunion : Projet Doulon Gohards et devenir de l'ASC Saint Médard de Doulon**

Date de la réunion : mercredi 30 mai 2018

### Participants :

#### **Association Saint Médard de Doulon**

Philippe GICQUEL, M. AUGEREAU, Mme BOBILLIER, M. MARTINEAU, M. LEGENDRE, M. JOSSE, M. AUBERT

#### **Nantes Métropole**

Céline COUTANT (Direction territoriale d'aménagement Nantes-Est)

#### **Ville de Nantes**

Farid OULAMI (Direction des Sports, Secteur Vie sportive Est) ; Frédéric GUILLO (Direction des Sports, Sport Municipal et Proximité)

#### **Diffusion :**

Participants et excusés ; Eric BOUQUIN (Directeur des sports)

**Date, heure et lieu de la prochaine réunion** : le lundi 24 septembre, à 10h30, à la Saint Médard de Doulon - 72 rue du Pontereau 44300 Nantes

Relevé de décision	Suivi/échéance
<p><b>1) Informations générales : ZAC Doulon-Gohards créée après concertation et enquête publique</b></p> <p>➤ <u>Intégrant les principes généraux suivants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- déplacement de l'actuel terrain synthétique (situé à Audubon), dans un foncier disponible (secteur Nord Papotière) au sein du futur Pôle Équipements Publics [NB : le terrain ayant été refait en 2016, et sa durée de vie étant de 10 à 12 ans, la projection sur ce terrain doit se faire à l'horizon 2026/2028]</li> <li>- devenir du siège social de la Saint-Médard Omnisports (actuellement sur terrains en propriété de l'évêché), possiblement transféré sur terrain de Louetrie (actuellement utilisé par la section pétanque, mais également propriété de l'évêché) = cœur du sujet</li> <li>- réouverture du ruisseau des Gohards (mise en valeur de 100ha de nature en ville)</li> <li>- création d'un gymnase (secteur ferme de la Louetrie) à proximité du nouveau groupe scolaire (mise en service en septembre 2022)</li> </ul> <p>La 1ère phase de la ZAC est prévue sur la période 2020-2025 : secteur nord du ruisseau des Gohards, secteur Saint-Médard avec la ferme (rue Papotière) et secteur Nord Papotière incluant la Louetrie</p> <p><b>2) Scénarios d'équipements sportifs</b></p> <p>➤ <u>N°1. Projet Horizon 2015 - Scenario Association Saint Médard</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développement des équipements sur le site actuel <ul style="list-style-type: none"> <li>° maintien du terrain synthétique municipal Jean Jacques Audubon</li> <li>° création d'une fosse sur site (adjacente au terrain synthétique, sur une partie du terrain gazonné actuel)</li> <li>° terrain gazonné détruit pour construire extension des locaux de le Saint-Médard (nouvelle salle de tennis de table, parking...)</li> <li>° aménagement d'espaces de pétanque « abrités » autour de la nouvelle salle de tennis de table</li> <li>° Extension de la salle de gymnastique (en aménageant dans l'actuelle salle de tennis de table)</li> <li>° Aménagement de nouveaux bureaux et salles de réunion dans les bâtiments actuels</li> </ul> </li> </ul> <p>➤ <u>N°2. Relocalisation totale - scenario ZAC Doulon-Gohards</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- terrain de foot et fosse construits et transférés sur le secteur Papotière nord</li> <li>- construction d'un gymnase neuf, avec une salle de tennis de table annexe et adjacente</li> <li>- siège social de l'omnisports et la pétanque transférés, après construction locaux, sur site terrain de la Louetrie</li> <li>° variante : siège et pétanque maintenus sur site actuel (rue du Pontereau)</li> </ul> <p>➤ <u>N°3. Relocalisation partielle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conserver le siège social rue Pontereau (ainsi que les activités Chorale,</li> </ul>	<p>décembre 2016</p>

Relevé de décision	Suivi/échéance
<p>Loisirs, Pétanque, Gymnastique) mais déplacer la salle de tennis de table et les terrains de football + vestiaires site Papotière (Pôle Equipements publics)</p> <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne transférer que la salle de tennis de table et réorienter le terrain synthétique Est-Ouest pour permettre la réouverture du ruisseau des Gohards (en supprimant le terrain gazonné remplacé par un mini-terrain)</li> </ul> <p><b>3) Position de l'Omnisports</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>Décision prise en CA = position ferme</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- souhait du scénario projet 2015, avec</li> <li>- apport second terrain de foot (pour répondre aux besoins)</li> <li>- facilitation accès PMR aux locaux et aux activités</li> <li>- permettre le développement de l'association</li> </ul> </li> <li>➤ <u>Points de vigilance = ville de Nantes</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- second terrain pas techniquement faisable sur site (dimensions insuffisantes du terrain où se trouve les archers, règle du PLUM, proximité riverains, protection biodiversité du ruisseau)</li> <li>- maintenir le projet de fosse, à construire, proche du synthétique aux dimensions 40x20m (ou 25x15m : à définir)</li> <li>- réfléchir à l'échelle du grand quartier à la construction d'un second terrain de football (pour répondre aux besoins forts émergents au sein du quartier)</li> </ul> </li> <li>➤ <u>Remarque = club</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- si effort fait par l'omnisports de quitter la Louetrie par les "boulistes", l'évêché est en mesure de valoriser le foncier car le PLUM (printemps 2019) actera la constructibilité du terrain</li> <li>- la contre-partie : négocier que l'évêché accepte le maintien de l'omnisports sur site (soit prolongation du bail, soit vente du terrain à coût raisonnable)</li> <li>- souhait du club que la collectivité fasse pression sur l'évêché à ce sujet</li> </ul> </li> </ul> <p><b>4) Financement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coût de construction du projet horizon 2015 estimé à 3,7M€ <ul style="list-style-type: none"> <li>- capacité d'autofinancement de la St-Médard ?</li> <li>- hauteur du fond de concours de la collectivité ?</li> <li>- portage de l'opération de construction par le club (AMO...)</li> </ul> </li> <li>➤ Destination du terrain de l'évêché, où se situe actuellement l'Omnisports <ul style="list-style-type: none"> <li>- location = 10 K€/an actuellement (si bail de 25 ans = 250K€)</li> <li>- acquisition = 1M€ environ si terrain rendu constructible (?)</li> </ul> </li> <li>➤ Construction du gymnase neuf par la collectivité</li> </ul> <p><i>[NB : les baux des terrains du siège social et de la pétanque prennent fin en juin 2019 = à faire proroger]</i></p>	<p>Chiffrage 2010 à réactualiser</p> <p>à chiffrer</p>

Relevé de décision	Suivi/échéance
<p><b>5 ) Autres</b></p> <p>➤ D'ici l'été :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- établissement des 1ers scénarii par la collectivité (avantages, inconvénients, coûts, temporalité), pour porter à connaissance les 1ers éléments d'aide à la décision</li><li>- rencontre Nantes Métropole/Ville de Nantes/Evêché, il est en effet préférable que ce soit la collectivité qui entame les nouvelles discussions avec l'évêché</li><li>- au besoin, partage d'infos d'ici là et prochain rdv fixé le lundi 24 septembre à 10h30 au siège de la Saint-Médard</li></ul>	